Tourcoing, le 5 novembre 2008

Collectif Lagardère contre les Abus Bancaires
25/133, rue de Wailly
59200 Tourcoing
http://doublo.monde.free/fr
doublo.monde@free.fr

à

Monsieur Bernard Comolet
Président du Directoire de la CNCE
50 avenue Pierre Mendès France
75201 PARIS Cedex 13

Recommandée avec AR

Monsieur le Président,

« Je vous fais une lettre, que vous lirez peut-être ... si vous avez le temps ! ».

Dans une interview commune donnée au Figaro et parue le 3 novembre 2008, Monsieur Alain Lemaire, votre Directeur Général, déclarait : « *... nous tournons la page, Bernard et moi partageons la même conviction d'un retour nécessaire aux fondamentaux et aux valeurs du groupe. Et cela ne date pas de la crise. Le Groupe Caisse d'Épargne est d'abord et doit rester une banque de détail, solidement ancrée sur le terrain, travaillant en confiance avec ses clients. C'est notre ADN, notre culture : coller aux besoins réels et s'éloigner de la sophistication financière* ».

C'est un point de vue que nous partageons, absolument ! **Comme lui, comme vous, nous ressentons l'impérieuse nécessité pour la CNCE de travailler en confiance avec ses clients**. Pourtant ceux-ci, vous ne l'ignorez pas, ont de vraies raisons de considérer ladite confiance comme passablement altérée. En particulier ceux d'entre eux qui sont en litige persistant au sujet du placement désastreux qu'ils ont effectué, en confiance, cédant à l'insistante pression de vos conseillers, sur les Fonds Communs de Placement de la famille Doubl'Ô, archétype des errements de « *sophistication* » passés que vous semblez déplorer tout autant que nous.

Voici déjà bien des années qu'un haut responsable de l'industrie automobile française énonçait cette dure vérité selon laquelle un client satisfait le fait savoir en moyenne à deux prospects, alors que dans le cas d'un mécontentement, c'est dix prospects qui en sont alertés. Il ajoutait, circonstance aggravante, que cette contre-publicité était diffusée, instillée, à l'insu du fournisseur.

Telle n'est pas, fort heureusement, la situation dans laquelle vous vous trouvez présentement. Car vous avez toutes les raisons d'être conscient du profond ressentiment qu'éprouvent ces quelque 240.000 clients et qui porte, chaque jour un peu plus, gravement atteinte à l'image de marque de votre groupe tout entier. Pourquoi ne saisiriez-vous pas, en entendant leur demande et en leur donnant satisfaction, cette chance de rassurer une population de deux millions et demi d'épargnants potentiels devenus méfiants et rétifs ?

Lors de l'émission « Complément d'enquête » diffusée sur France 2 le même jour, Monsieur le Premier Ministre a dénoncé les pratiques commerciales trompeuses, qui constituent le principal grief des victimes de Doubl'Ô. Il a rappelé la mission de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, placée sous l'autorité de Madame le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Il a envisagé d'intervenir directement en prononçant des sanctions.

Vos services, qui visitent très régulièrement le site Internet de notre collectif, ont dû vous rapporter comme il se doit nos interventions tant auprès de la DGCCRF que de Madame Lagarde. Ils n'ont pas manqué non plus, très certainement, de vous signaler notre démarche auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et l'écoute très attentive et très active qu'elle a reçue, au point que nous ayons donné consigne d'abandonner tout recours auprès du Médiateur du Groupe Caisse d'Épargne au profit d'une saisine de l'AMF.

Puisqu'il s'agit de « *tourner la page* », ne pensez-vous pas, Monsieur le Président, qu'il serait opportun de mettre un terme à la guérilla dans laquelle vos services se complaisent depuis si longtemps, trop longtemps ? Nous y sommes, quant à nous, résolus : nous n'aspirons qu'à une réparation juste et équitable, mutuellement agréée, par exemple dans le cadre d'une mission de conciliation menée avec le concours de Madame le Médiateur de l'AMF. Le rétablissement de la confiance est à ce prix ; ce serait donc un excellent investissement, de rentabilité immédiate !

Monsieur le Président, saisissez la main que nous vous tendons ! Ne nous contraignez pas, par un refus (ou pire encore par un silence), à médiatiser encore davantage notre action ! Désamorcez, pendant qu'il en est encore temps, la vague judiciaire qui se forme !

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

p.o.

Noël Hongne
Président du Comité Lagardère contre les Abus Bancaires

Copie : Madame Madeleine Guidoni, Médiateur de l'AMF